



## Communiqué de Presse

**Avril 2019** 

## Réunion stratégique annuelle de L'Association Réseau Débosselage Français

Après Villepinte en 2018, Anthony ALLORY, le président de l'Association Réseau Débosselage Français, a choisi la décentralisation, pour installer sa réunion annuelle à Sens (60).

Les 30 membres se réunissent désormais deux fois par an, en dehors des périodes de grêle, afin d'ajuster leurs actions en temps réel. La première journée de cette rencontre a été consacrée aux démonstrations de produits spécifiques au métier mais aussi de nouveaux produits innovants, permettant aux professionnels du débosselage de se diversifier ou de gagner en productivité.

Le lendemain, une réunion de travail était organisée, afin d'évoquer les problématiques légales rencontrées sur le terrain. Et c'est Patrick NARDOU, Président de la FFC Mobilité Réparation et Services ainsi que son Secrétaire Général, Christophe BAZIN, qui étaient invités à s'exprimer sur cette problématique, en raison des nombreuses rencontres qu'ils organisent chaque année en région avec leurs adhérents, notamment les carrossiers-réparateurs.

Le libre choix du réparateur a bien sûr été évoqué, car souvent bafoué par les assureurs, lors des précipitations de grêle. En effet, en dépit des dispositions légales, ils n'hésitent pas à orienter les assurés sinistrés vers des centres d'expertises et de débosselage souvent montés "à la va-vite", sans structures d'accueil et de travail conformes à la législation.

Certains indélicats peuvent aller jusqu'à recourir à une main d'œuvre détachée massive, illégale, en cassant les prix, et en créant de fait une concurrence déloyale face aux débosseleurs français, qui agissent, eux, dans le respect des lois, en qualité de réparateurs de proximité, tout comme les carrossiers-réparateurs.

La FFC Mobilité Réparation et Services, partenaire depuis juillet 2017 de l'Association Réseau Débosselage Français, s'est attelée à sensibiliser les pouvoirs publics sur ces manquements récurrents. Par ailleurs, afin de limiter ces pratiques, la FFC Mobilité Réparation et Services encourage ses adhérents à contacter les adhérents locaux de l'Association Réseau Débosselage Français dès les premières chutes de grêles, afin de pouvoir traiter les sinistres dans les carrosseries choisies par les assurés.